BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 932

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

938 175 981 RCS Nantes.
CATHPAX.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000 EUR.
Adresse : 14, avenue Syrma, Lieu-dit la Haute Forêt, 44470 Carquefou.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 100000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Une branche de fonds de commerce de l'activité de commercialisation, de distribution et de maintenance d'équipements dédiés à la médecine interventionnelle, à savoir des cabinets de radioprotection, des kits de protection à usage unique et tous appareillages annexes à destination des chirurgiens et autres personnels médicaux permettant la protection de ces derniers lors de leurs interventions en salle de cathétérisme.
Adresse : 14, avenue syrma, 44470 Carquefou.
Précédent propriétaire : 870 801 594 RCS Nantes. **LEMER PAX.**
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2026.
Publication légale : informateurjudiciaire.fr *du* 19 mai 2026.
Oppositions : A l'adresse de la branche du fonds cédé 14 rue Syrma 44470 Carquefou pour la validité..
Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date du 20.04.2026 enregistré au SPFE de Nantes le 04.05.2026 Dossier 2026 00029774 référence 4404P02 2026 A 01834. Domicile ancien propriétaire: Lieu-dit de la Haute Forêt 14 avenue Syrma 44470 Carquefou. Domicile nouveau propriétaire: Lieu-dit de la Haute Forêt 14 avenue Syrma 44470 Carquefou. Cession d'une branche de fonds de commerce de l'activité de commercialisation, de distribution et de maintenance d'équipements dédiés à la médecine interventionnelle, à savoir des cabinets de radioprotection, des kits de protection à usage unique et tous appareillages annexes à destination des chirurgiens et autres personnels médicaux permettant la protection de ces derniers lors de leurs interventions en salle de cathétérisme exploité à 14 avenue Syrma 44470 Carquefou, moyennant le prix de 100000 euros. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L 141-2 du code de commerce.